



RàGT Rezé à Gauche Toute !

Élections municipales et métropolitaines 2020

Les mesures que vous ne trouverez pas chez les autres listes

Sur l'**urgence écologique**, sur des **mesures sociales radicales**, sur la démocratie municipale, sur la politique d'**attractivité de la ville** et de la métropole nantaise..., Rezé à Gauche Toute se démarque par les quelques mesures que nous vous présentons dans ce livret.

Dès 2014, nous tirions la sonnette d'alarme.

Nous la tirons plus fort aujourd'hui.

Programme complet sur notre site

 rezeagauchetoute.fr

 **Rezé à Gauche Toute**

 contact@rezeagauchetoute.fr

 **@rezeagt**

RàGT Rezé **à Gauche Toute !**

**Les mesures que vous ne trouverez pas
chez les autres listes**

Sommaire

- Des grandes coulées vertes au milieu de la ville
- Inventer les Castors de l'auto-réhabilitation énergétique
- Maintenir et agrandir la maison du Port au Blé
- Réduire drastiquement le trafic aérien
- ZAC des Îles : moins de densité pour une meilleure qualité de vie
- Pour un comité des usagères et des usagers du CCAS
- Culture pour tous et toutes, par tous et toutes, partout !
- Démocratie – Pas de discipline de vote systématique pour notre groupe
- Des régies 100 % publiques pour l'eau et les déchets
- Sécurité : à l'État la police, à la commune la médiation
- Toute la ville à 30 km/h pour le développement du vélo
- L'encadrement des loyers et la réquisition des logements vacants
- Les transports en commun à prix libre
- Arrêt immédiat de la politique d'attractivité
- Création d'une commission « finances » ouverte aux citoyennes et aux citoyens
- Former et stabiliser les personnels périscolaires
- De l'ébriété à la sobriété numérique !

Des grandes coulées vertes au milieu de la ville

Notre analyse :

Il y a en ville des « îlots » de nature, mais ils sont mal reliés entre eux.

Pour faire vraiment revenir la nature en ville, il ne suffit pas, même si c'est déjà bien, de planter des arbres ici ou là, et de végétaliser quelques trottoirs. Il faut, au sein des zones urbanisées, réaliser de véritables « corridors écologiques » : continus, en pleine terre, avec 4 strates de végétation (arbres, arbustes, herbes, et humus), et d'une largeur de plusieurs dizaines de mètres. La Ville a fait réaliser une étude en ce sens de 2011 à 2015, mais ses résultats ont été mis au placard.

De tels corridors peuvent par ailleurs permettre des liaisons piétonnes agréables et tranquilles.

Notre proposition :

En modifiant le Plan local d'urbanisme, nous préserverons la coulée verte existante entre Blordière et Ragon, qui a été classée en zone d'urbanisation future par l'actuelle majorité.

Nous reconstituerons, année après année, au moins un corridor écologique, de la Trocardière à Saint-Lupien, en passant par le Château, en profitant du projet de la ZAC pour ce dernier. Cela pourra nécessiter de déplacer quelques habitations et commerces, comme cela se fait déjà pour des projets de logements ou de routes.

Inventer les Castors de l'auto-réhabilitation énergétique

Notre analyse

Pour réduire sa facture de chauffage et préserver la planète, faire des travaux de rénovation énergétique dans son logement est une très bonne solution : isolation des murs, des toits ou des fenêtres, changement d'appareil de chauffage, vitrages, véranda, panneaux solaires... Mais cela peut coûter cher, en particulier pour celles et ceux qui disposent de revenus modestes... et qui pourtant auraient tout à gagner à baisser leurs factures d'énergie.

Notre proposition

Sur le modèle des Castors, dont Rezé a été pionnière dans les années 1950, nous accompagnerons un nouveau projet qui, cette fois, sera axé sur l'amélioration énergétique des logements existants.

Pour cela, la Ville de Rezé, si nous la gouvernons,

- encouragera la création de collectifs d'habitantes et habitants souhaitant réaliser eux-mêmes, et par l'entraide, les travaux chez eux ; ils resteront autonomes en décision et organisation ;
- proposera des formations, des conseils techniques et administratifs aux habitantes et habitants ainsi rassemblés ;
- facilitera l'achat groupé de matériaux, et la fourniture d'outils en prêt ou en location à bas prix.

Tout cela permettra des travaux à moindre coût, et créera du lien social tout en donnant la satisfaction de prendre son sort en main.



Maintenir et agrandir la maison du Port au Blé



Notre constat

La maison du Port au Blé, mise à disposition du centre socioculturel (CSC) Loire et Seil, est trop petite, et nécessite des travaux d'amélioration, c'est une évidence.

Par un discours trompeur, la majorité actuelle a fait croire aux membres du conseil d'administration du CSC qu'il n'y avait pas d'autres solutions que de déménager.

Pour cela, elle a choisi la nouvelle implantation dans la zone commerciale Atout Sud, qui n'est ni un lieu agréable ni à proximité d'aucun habitant. Elle a fait acheter par la Ville un local commercial à plus de 500 000 euros, pour lequel il va falloir autant pour effectuer des travaux.

Les 3 élu-es de Rezé à Gauche Toute sont les seules du conseil municipal actuel à s'être opposé-es à ce projet inapproprié et très coûteux.

Notre proposition

Revendre le local d'Atout Sud, et maintenir la maison du Port au Blé à son emplacement actuel pour continuer de développer le lien social de proximité qui s'y est créé.

Réaffecter une bonne partie des sommes prévues (environ 1 million d'euros) à un agrandissement du bâtiment actuel pour en améliorer la fonctionnalité et la capacité, ainsi qu'à des aménagements extérieurs favorisant davantage l'implication et le bien-être des habitant-es du lieu : jardins partagés, espaces couverts pour des jeux et spectacles...

Réduire drastiquement le trafic aérien

Notre constat

Le trafic aérien pose deux problèmes majeurs :

- à l'échelle globale, c'est un très gros émetteur de gaz à effet de serre, car il permet de couvrir facilement et rapidement de grandes distances.
- à l'échelle locale, à Rezé ou ailleurs, il génère des nuisances pour les populations.

Le délocaliser ne ferait que déplacer le problème, c'est pourquoi nous nous opposons au transfert, et nous prôtons une réduction drastique du trafic aérien, local et mondial.

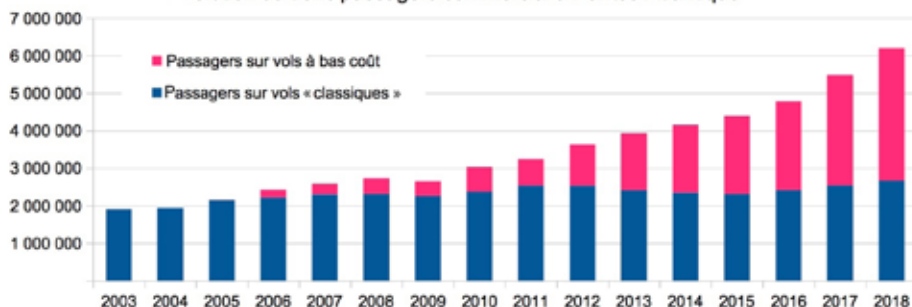
Pour cela, une cible prioritaire : le trafic aérien à bas coût (« low cost »), grand responsable de l'explosion du trafic depuis 15 ans.

Pour y parvenir, nos propositions, locales et/ou nationales

- interdiction des vols de nuit de 22 h à 7 h, ce qui non seulement réduit les nuisances de nuit, mais fragilise fortement le modèle économique du low cost de jour, basé sur un grand nombre de rotations par jour
- fin des avantages financiers aux compagnies low cost.
- fondation d'une association nationale, avec d'autres collectivités et mouvements politiques et associatifs, qui militera pour une interdiction par la loi des vols aériens pour tous les trajets faisables en moins de 5 heures par le rail, et pour la baisse du coût du train.

Plus de détails sur nos propositions en matière de réduction du trafic aérien sur notre site : rezeagauchetoute.fr

Évolution du trafic passagers commercial à Nantes-Atlantique



ZAC des Îles – moins de densité pour une meilleure qualité de vie

Notre analyse

Il est prévu pour la ZAC Pirmil-les-Îles, sur la zone des anciens abattoirs dans le nord de Rezé, de construire



presque 2 500 nouveaux logements, soit 5 000 habitants de plus dans cette partie de la ville à l'horizon 2035.

Malgré certains éléments intéressants (parc des bords de Loire notamment), la très forte densité de l'opération (nombreux immeubles de plus de 10 étages) ne permettra pas une place de la nature digne de ce nom ni un cadre de vie agréable (comme ce qui se construit actuellement sur l'Île de Nantes). Ce projet engendrera aussi de nombreux embouteillages sur la route de Pornic et le pont des Trois Continents, même en cas de forte baisse de part modale* de la voiture.

C'est pourquoi Rezé à Gauche Toute s'est opposé à ce projet dans ces conditions, alors que toute la majorité l'a approuvé, sans débat.

Notre proposition

Diviser par 2 la densité prévue de l'opération, pour atteindre 45 logements par hectare, soit 1 200 logements, tout en ménageant des espaces pour des parcs et des jardins, en lien avec le corridor écologique Saint-Lupien – Trocardière que nous recréerons.

NB : le groupe de centre-droit du conseil municipal nous a emboîté le pas sur ce dossier, pompant allègrement notre argumentaire. Les élus et élus passés à Rezé Citoyenne, après avoir voté pour, réclament aujourd'hui une densité moindre. Nous ne leur en voulons pas, c'est pour la bonne cause...

** part modale de la voiture : proportion de déplacements faits en voiture par rapport au nombre total de déplacements.*

Pour un comité des usagères et des usagers du CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un service public municipal. Tout habitant, toute habitante de Rezé qui rencontre des difficultés peut solliciter gratuitement auprès du CCAS aide et accompagnement.

Nous voulons créer un comité des usagères et des usagers du CCAS : ce sont les bénéficiaires de ce service qui sont les mieux à même de définir leurs besoins.

Les propositions de ce comité pourraient aboutir à une augmentation du budget de fonctionnement du CCAS, quitte à renoncer à certains investissements moins vitaux.

Nous souhaitons que les besoins dictent le budget, et non pas que les actions du CCAS soient décidées en fonction du budget.

En effet, trop de personnes ne demandent pas d'aides au CCAS parce qu'elles ne connaissent pas les démarches à suivre, ou bien parce qu'elles ne savent pas qu'elles peuvent y prétendre. Cela justifie de ne pas augmenter les subventions. Nous voulons informer largement des aides possibles, que chacun et chacune ait droit à ses droits !

Nous voulons une offre de services élargie (aides à domicile/portage de repas) de services municipaux : ce ne sont pas aux services privés (même associatifs) d'assurer ces services.

Culture pour tous et toutes, par tous et toutes, partout !

Les lieux culturels peuvent impressionner. De nombreuses personnes ne s'y autorisent pas l'accès, pensant que la culture est un luxe qu'elles ne peuvent pas se permettre.

Mais proposer des tarifs bas ou la gratuité ne suffit pas.

Pour une culture populaire, nous encouragerons de nouvelles pratiques, festives, de quartier, dans la rue, chez l'habitant, dans les lieux de passage du quotidien.

Nous voulons équilibrer les budgets entre les équipements culturels municipaux et ces nouvelles pratiques culturelles populaires, qui se déroulent souvent ailleurs.

Concernant les lieux culturels « classiques » (auditorium, théâtre...), **nous voulons en faciliter l'accès aux enfants** (chorale, école, temps périscolaires...), **et au milieu associatif** (Ceméa, foyers de jeunes travailleurs, centres socioculturels, syndicats...).

Démocratie – Pas de discipline de vote systématique pour notre groupe

Les autres listes appliquent la « discipline de vote » : cela signifie que l'ensemble de leurs élus et élues votent de manière uniforme et unanime pour toutes les décisions en conseil municipal, sauf cas très exceptionnel. Si une personne déroge à cette règle d'or, elle perd la confiance du groupe, et risque fortement de se voir retirer ses délégations et d'être poussée à la démission.

Cette pratique, très classique, a l'avantage d'afficher une unité de façade éventuellement rassurante pour les électeurs et les électrices, mais elle a de gros défauts : elle tue dans l'œuf les débats internes puisque au final tout le monde devra voter pareil, et elle bride l'expression publique de la pluralité des points de vue.

La démocratie, c'est le débat, y compris au sein d'une équipe d'une même liste : il y a forcément des divergences de vues au sein d'un groupe politique. Elles se règlent souvent avant le conseil municipal. Cependant, parfois, un désaccord peut subsister sur un dossier. Il doit pouvoir s'exprimer publiquement.

C'est pourquoi **nous ne nous appliquerons pas le principe de la discipline de vote**, que nous soyons majoritaires ou minoritaires.

Bien évidemment, nous serons sans doute unanimes sur beaucoup de dossiers, parce que nous partageons le même programme et les mêmes valeurs, auxquels nous serons loyaux, notamment vis à vis de nos électeurs et électrices.

Mais un programme et des valeurs ne peuvent pas tout régler à l'avance, et donc nous laisserons la possibilité à nos élus et élues, après débat interne, de voter finalement ce que leur conscience, et non le groupe, leur dicte.

Des régies 100 % publiques pour l'eau et les déchets

Notre analyse

Dans de nombreux secteurs de la métropole, les services de l'eau et des déchets sont confiés, par des contrats de délégation de service public (DSP), à des sociétés privées : à Rezé c'est Suez pour les déchets, et Veolia pour l'eau potable.

Ces sociétés sont compétentes, mais elles restent des multinationales dont le premier objectif est de réaliser du profit. Cela signifie qu'une partie du prix de l'eau ou des déchets que nous payons sert à rémunérer des actionnaires. Pour l'eau, le contrat avec Veolia a été renouvelé pour 8 ans à partir de début janvier 2019, en toute discrétion, alors que, dès 2008, Rezé à Gauche Toute avait suggéré qu'une réflexion soit lancée pour un passage de ce service sous gestion 100 % publique. C'est possible : de nombreuses communes, y compris de la métropole nantaise, fonctionnent avec ce système.

Notre proposition

Une régie intercommunale pour des services de l'eau et des déchets, 100 % assurés par le public, sur tout le territoire de la métropole.

Les salariés des actuelles sociétés privées deviendront agents de la régie... avec en plus la sécurité de l'emploi. Ils travailleront à 100 % pour l'intérêt général.

Les bénéfices, qui étaient auparavant versés en dividendes aux actionnaires, seraient affectés à l'amélioration du service ou des conditions de travail.

Sécurité : à l'État la police, à la commune la médiation

Nous ne voulons pas d'une police municipale qui cautionnerait les manques de l'État.

- **pour une police nationale de proximité renforcée...**
- **... financée par la réaffectation des moyens énormes utilisés pour la répression des mouvements sociaux (manifestations, ZADs, etc.).**

Nous pensons que la crise sociale est grandement responsable des actes de délinquance de proximité. Les réponses répressives sont inefficaces. Elles créent même des tensions dans certains quartiers.

Pour nous, vivre en sécurité est un droit élémentaire. Le respect des personnes et de la vie collective est une question d'éducation et d'apprentissage. Nous préférons investir l'argent public dans des moyens humains qui favorisent le respect, la solidarité et le lien social plutôt que dans le « tout sécuritaire ».

- **Une politique de prévention**, de lutte contre la délinquance, des acteurs institutionnels (police, justice, Éducation nationale, action sociale)
- **Un maillage de proximité** entre les différents acteurs, et soutenu par la présence de médiateurs sociaux communaux, qui encouragent et entretiennent le dialogue.
- **L'ouverture** 24 heures/24, 7 jours/7 du commissariat de police de Rezé, pour accueillir physiquement les victimes, et ainsi reconnaître leur situation.
- Le rappel à la loi doit s'appuyer sur des **sanctions de réparation et de réinsertion** en collaboration avec le service de la protection judiciaire de la jeunesse (médiation pénale).

Toute la ville à 30 km/h pour le développement du vélo

Nous voulons

- multiplier par 7 la part de déplacements à vélo d'ici à 2030
- plus de vélos que de voitures en 2040.

Pour cela, nous développerons les pistes et bandes cyclables, mais elles risquent d'être saturées.

Passer la ville à 30 km/h partout, dans toutes les rues, est l'un des moyens de résoudre ce problème : les cyclistes les plus rapides pourront rouler, à 30 km/h au milieu de la chaussée, sans être dépassés par les autos.

Les pistes cyclables seront ainsi plus agréables pour les cyclistes plus lents, les familles, les enfants...

Cette mesure sera accompagnée d'une communication de longue haleine permettant aux automobilistes d'intégrer progressivement le fait que **les vélos, pourvu qu'ils roulent à 30 km/h, ont le droit de circuler au milieu de la chaussée et ne doivent pas être dépassés**. Dépasser un vélo qui roule à 30 dans une zone 30 est en effet une infraction au Code de la route.

La sécurité des **piétonnes et des piétons** devra être assurée. Ainsi, les espaces qui leur sont consacrés, **bien séparés des flux cyclistes et automobiles**, seront conservés ou améliorés. La Ville à 30 partout participera aussi à leur sécurité.

L'encadrement des loyers et la réquisition des logements vacants

Notre analyse :

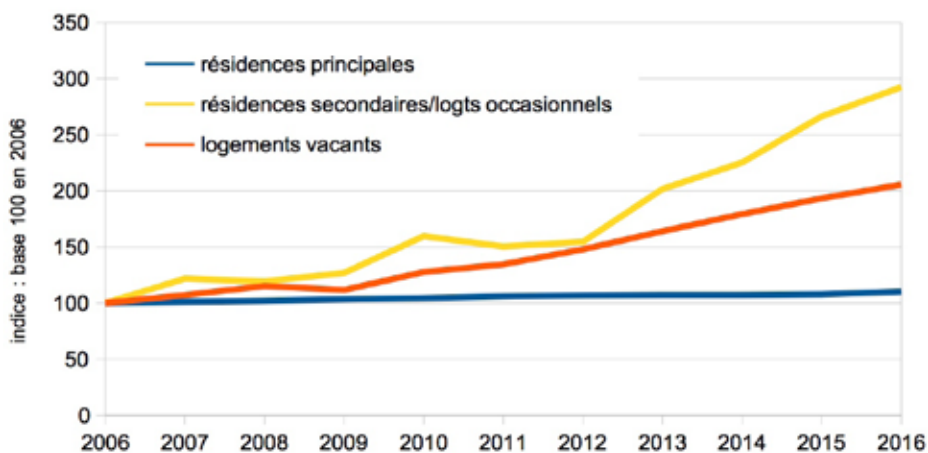
Les prix de l'immobilier explosent dans la métropole, à l'achat comme à la location. On nous fait croire que, pour réguler cela, il suffit de construire beaucoup de logements, mais c'est faux : depuis 8 ans, il se construit plus de logements que nécessaire, comme en témoigne l'évolution du nombre de logements vacants et secondaires, et pourtant les prix ne baissent pas, au contraire.

Notre proposition :

La loi ÉLAN permet d'encadrer le niveau des loyers, pour tous les logements loués, y compris ceux du parc privé, et pas seulement au moment de la relocation. La ville de Paris l'a mise en application pour une expérimentation de 5 ans à compter du 1^{er} juillet 2019. Nous proposons de l'expérimenter également à Rezé et dans la métropole.

Par ailleurs, pour loger des personnes en situation d'urgence ou d'extrême besoin, nous organiserons la réquisition des logements vacants, qui étaient en 2016 (dernières données disponibles) au nombre de 17 500 dans la métropole, dont 1 200 à Rezé (source : INSEE).

évolution relative des types de logements à Rezé



Les transports en commun à prix libre

Notre analyse

Notre programme de 2014 proposait déjà la gratuité des transports en commun pour

- **faire baisser le recours à la voiture**, et tous ses inconvénients (pollutions, coût, encombrements...),
- **alléger le coût du transport** pour les plus modestes.

Depuis, nous restons favorables à l'idée de la gratuité pour son caractère incitatif, mais aussi symbolique, car les transports en commun relevant de l'intérêt général, il nous semble cohérent d'en financer la majeure partie, voire la totalité, par l'impôt.

Encore faut-il que les usagères et les usagers aient conscience de cet intérêt général et de l'effort que cela représente pour la collectivité, car les transports en commun coûtent très cher : environ 300 000 millions d'euros par an pour la métropole, soit 5 fois le budget total de la ville de Rezé.

Notre réflexion nous a ainsi amenés à proposer une mesure tout aussi incitative et porteuse de sens, mais plus responsabilisante : les transports en commun à prix libre.

Notre proposition

Il n'y aura plus de tickets, ni d'abonnements, ni de tarifs pour prendre le bus ou le tram. **Chacun paiera**, à des bornes en ligne ou au guichet, et quand il le veut, **la somme qu'il souhaite...** ou rien du tout (gratuité, de fait)... en fonction de ses moyens et de sa conscience.

Il n'y aura pas de contrôles, mais une communication continue sur le coût réel d'un voyage pour la collectivité, et la part qui est couverte par la contribution libre des usagères et des usagers.

De plus, pour éviter un biais constaté ailleurs – que cet accès facilité aux transports en commun aboutisse bien à « moins de voiture » et non pas à « **moins de vélo et de marche** » –, nous adopterons, par d'autres mesures, une politique qui contraint la voiture en ville, et qui facilite fortement la marche et le vélo.

Arrêt immédiat de la politique d'attractivité

Nous dénonçons les effets de l'attractivité prônée par l'actuelle majorité : surdensification infiniment triste de Nantes et de son agglomération, aggravation spectaculaire des déplacements pour les malchanceux qui n'habitent ni ne travaillent au centre-ville, envolée des prix du logement, qui endettent lourdement les jeunes ménages et repousse sans fin les familles et les plus modestes vers des périphéries de plus en plus lointaines, manque chronique de logements sociaux, dilution du lien social...

... Mais aussi : **dépendance alimentaire**, qui oblige à se couper des circuits courts et à se tourner vers les industriels de l'alimentation, avec une fois de plus des conséquences importantes sur la dépense d'énergie et sur l'aggravation de la situation écologique.

... Et encore : **désertification de certains territoires** nationaux, à cause de la logique néolibérale, qui met les territoires en compétition. Comme les autres villes de l'agglomération, Rezé ne doit pas être partie prenante de ce phénomène, qui laisse pour compte les habitants des zones rurales.

Nous demanderons **l'arrêt immédiat de tout « marketing territorial »** qui consiste, via la presse, les réseaux sociaux, la publicité ciblée, et tout autre moyen d'influence d'opinion, à inciter les habitantes et les habitants de la France entière à venir habiter la métropole nantaise (ou en Loire-Atlantique, ou en Pays de la Loire). Nous réorienterons ces énormes budgets de communication vers nos priorités.

De plus, dans la recherche d'une solidarité territoriale active, **nous créons un jumelage de la ville de Rezé avec un ensemble de communes françaises, rurales ou villes moyennes en déclin**, qui ont choisi de se battre pour défendre leur territoire contre la désertification, pour le maintien des services de base, pour le développement de leur économie.

Création d'une commission « finances » ouverte aux citoyennes et aux citoyens

Le budget de la commune ne doit **pas rester une affaire de spécialistes** comme aujourd'hui. Nous pensons que l'avis direct de la population serait précieux.

C'est pour ne pas nous retrouver « entre spécialistes » que, en 2015, nous avons refusé la présidence d'une commission municipale d'évaluation des politiques publiques, ainsi que, en 2016, une préparation budgétaire entre notre groupe, quelques spécialistes élues ou élus de la majorité ou techniciennes et techniciens.

La gymnastique budgétaire est complexe, mais les citoyennes et les citoyens sont capables de comprendre, avec un peu de formation, d'explications, de temps. Nous proposons à nouveau la constitution d'un groupe de concertation sur le budget ouvert à des citoyennes et des citoyens.

Nous mettrons en place ce que nous réclamons depuis 6 ans : **une commission « finances »** ouverte aux habitantes et habitants, qui se réunira tous les mois, donnera des explications, pour que chacune et chacun comprenne **comment est géré l'argent public, et à quoi il est consacré**. Nous l'avions demandé une première fois au conseil municipal de février 2016, puis à plusieurs reprises ensuite. Parmi tous les membres du conseil municipal actuel, aucun ne nous a soutenus dans cette demande.

Former et stabiliser les personnels périscolaires

Aujourd'hui **environ 130 postes d'agents périscolaires ont moins d'un mi-temps.**

Cette situation, liée aux horaires scolaires, est difficile à améliorer, mais il faut y parvenir !

La municipalité doit proposer **un accueil de qualité dans les écoles de la ville**, et ce, en prenant en compte tous les temps que l'enfant passe dans l'école (temps de classe, mais aussi périscolaire et restauration scolaire).

Les conditions de travail des personnels périscolaires sont compliquées : horaires hachés, faibles quotités de service, et donc paye très basse. De ce fait, les équipes d'encadrement des temps périscolaires ne sont pas assez stables. Nous mettrons beaucoup d'énergie et de matière grise pour améliorer cela, **en proposant des compléments d'heures** sur d'autres postes ou métiers – à la Ville ou ailleurs – pour permettre à ces agents d'obtenir des salaires dignes, **ainsi que des formations.**

Nous l'avions déjà proposé lors d'une intervention au conseil municipal du 23 juin 2017. Ceci au bénéfice de ces salarié·e·s... mais aussi des enfants !

De l'ébriété à la sobriété numérique !

Le numérique a de lourds impacts

- **sur l'environnement** (10 % de la consommation électrique mondiale),
- **sur la vie privée, sur les équilibres psychiques**
- **sur le développement des enfants.**
- **sur l'économie**, aussi, vu l'importance de plus en plus grande des budgets, des collectivités publiques comme des particuliers, consacrés au numérique.

Face à ces constats, notre position est de mettre en cause le discours qui prétend que la numérisation généralisée de la société est inéluctable, qu'« on ne peut pas lutter, c'est le sens du progrès ».

Nous contrerons cette tendance,

en ne remplaçant pas les humains par des outils numériques. Nous veillerons à ce que toutes les démarches et tous les services municipaux soient accessibles même sans connexion.

Nous proposons de réorienter le projet de la galerie numérique, installée à la médiathèque, vers un programme d'éducation populaire (rayonnant au-delà du lieu de la galerie) pour sensibiliser le grand public aux limites du numérique, et **pour éduquer aux alternatives sobres et/ ou au domaine des systèmes d'exploitation ou logiciels libres.**

Donner un rôle d'expertise à la commission accessibilité



Il revient aux personnes concernées, en tant qu'expertes, de construire et d'apporter des réponses adaptées aux réalités vécues.

La commission « accessibilité » de la Ville sera conçue comme une instance de conseil et d'expertise. Elle concrétisera les décisions politiques du conseil municipal pour toutes les questions liées à l'accessibilité. Pour ce faire, l'ordre du jour et les dates de réunion de la commission « accessibilité » de la commune de Rezé feront l'objet d'une communication spécifique et adaptée.

Par sa dimension transversale, **l'accessibilité doit être abordée et discutée** bien plus largement, sur tous les sujets qui viennent en débat au conseil municipal et ses différentes commissions, mais aussi et avant tout dans les conseils de quartier, dans les réunions publiques...

Pas de question dont la dimension « accessibilité » ne soit pas abordée et discutée collectivement.